



BUDGET BUDJED PRIZAÏJE 2024

Dossier de presse – Février 2024

« Une feuille de route pour l'avenir, pour plus de liberté, plus d'autonomie pour tous »

« Ce budget 2024, ce sont nos promesses réalisables sur lesquelles les Bretonnes et les Bretons peuvent compter, s'appuyer et se projeter pour les mois et les années à venir.

La session budgétaire est un moment particulier, préalable indispensable à la mise en œuvre de l'action régionale. C'est le moment, pour la collectivité, c'est-à-dire pour les Bretonnes et les Bretons, où s'ouvre le champ des possibles : la possibilité de se former, pour acquérir de nouvelles compétences, la possibilité d'être transporté, pour aller plus facilement étudier, travailler ou juste voyager, la possibilité d'être accompagné pour un projet, qu'il soit économique, sportif, culturel, agricole, maraîcher, maritime, la possibilité d'être soutenu, lors de son installation, ou pour s'adapter aux injonctions des transitions...

Le champ des possibles n'est certes pas infini et nous savons les moyens contraints. C'est pourquoi nous devons faire des choix, nous avons fait des choix, pour présenter un budget équilibré, avec des priorités assumées, et l'essentiel préservé.

Ce budget, c'est une feuille de route pour l'avenir, pour plus de liberté, plus d'autonomie pour les personnes. C'est la traduction sonnante et trébuchante de nos promesses. »

Loïc Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne



« Le système de recettes des Régions est à bout de souffle »

« TICPE, taxe sur les cartes grises... Les Régions françaises ont un système de financement basé sur le carbone, un système qui est donc voué à disparaître. Au quotidien, en investissant dans le ferroviaire, les cars, l'ensemble des transports en commun, nous travaillons à décarboner notre région et finalement, à « tuer » nos propres ressources fiscales. Nous avons de l'ambition pour l'avenir de la Bretagne, une furieuse envie de continuer d'investir et de maintenir notre rang de premier investisseur public. C'est également une nécessité pour maîtriser nos factures d'énergie et poursuivre nos engagements dans les transitions. Il est donc urgent que l'État réfléchisse à l'avenir des recettes fiscales des collectivités territoriales. »

Stéphane Perrin-Sarzier, Vice-président aux finances



Sommaire

Communiqué de presse : Agir en responsabilité pour accompagner le quotidien des Bretonnes et des Bretons	p. 3 & 4
Vie lycéenne et étudiante : accueillir et former chacun le mieux possible	p. 7
Formation & orientation : les deux piliers d'un emploi durable	p. 8
Économie : accélérer les transitions, innover et assurer la souveraineté	p. 9
Agriculture & pêche : répondre aux crises et préparer l'avenir	p. 10
Environnement : accélérer la transition écologique et climatique	p. 11
Mobilités : augmenter l'offre de services et accélérer la décarbonation	p. 12 & 13
Équilibre du territoire : au plus près des besoins des Bretonnes et des Bretons	p. 14
Culture, langues, patrimoine, sport.. : les garants de la cohésion sociale	p. 15

SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Aymery Bot (07 50 12 41 30) | Sébastien Jédor (06 22 49 94 69)

www.bretagne.bzh/espace-presse | [@bretagne_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)

Rennes, lundi 12 février 2024

Agir en responsabilité pour accompagner le quotidien des Bretons

La Région Bretagne votera son budget les 14, 15 & 16 février

Dans quelques jours, les 83 élus régionaux réunis en session plénière voteront le budget 2024 qui, pour la première fois, s'approche des 2 milliards d'euros. Un budget, volontaire et responsable, qui place au premier rang des interventions de la collectivité l'emploi, les mobilités et la qualité de vie des Bretonnes et des Bretons, en particulier celle des jeunes. Opérant ou coopérant à de nombreux services publics, la Région investit pour que toutes et tous puissent se déplacer, se loger, bien se nourrir et se cultiver, quel que soit le territoire où ils ont choisi de vivre et de travailler.

Nécessairement équilibré entre dépenses et recettes, le budget 2024 (1,928 milliard d'€) est en hausse de 3,6 % par rapport à 2023. Depuis 20 ans, il n'a cessé d'augmenter, la Région relevant le défi d'intégrer, année après année, de nouvelles charges et compétences. La part accordée à l'investissement (800 M€) place de nouveau la Région au premier rang des entrepreneurs publics en Bretagne. Un effort sans précédent (42 % du budget) qui lui permet de jouer un rôle déterminant sur tout le territoire. Ces dépenses se concentrent sur ses compétences dites obligatoires, dont l'ambition est d'améliorer le quotidien des Bretonnes et des Bretons.

Construire l'avenir, c'est d'abord développer les compétences humaines et l'innovation des entreprises

L'essentiel des dépenses régionales (520 M€) vise à améliorer la vie lycéenne et étudiante, informer sur les métiers, former et favoriser le retour à l'emploi de ceux qui en sont éloignés.

Cet effort en matière de formation s'inscrit en cohérence avec les dispositifs de soutien existant en faveur du développement des entreprises et de l'innovation (plus de 230 M€). Qu'il s'agisse de compétences humaines ou de performance économique, l'enjeu reste bien la souveraineté, notamment alimentaire, et la réindustrialisation des territoires.

Mobilités : s'engager dans le service public de proximité

La Région s'affirme chaque année davantage comme un acteur majeur du service public du quotidien, celui des mobilités en premier lieu, très attendu des concitoyens, dont le coût s'élève en 2024 à 420 M€ (22 % du budget). En 2023, 70 millions de voyages ont été réalisés dans les trains, cars et bateaux du réseau BreizhGo, via 126 gares TER, 3 000 arrêts routiers, 25 000 haltes scolaires et 22 ports d'embarquement. Comme les besoins ne cessent de croître, la Région poursuit son action avec, en particulier, un engagement sans précédent de 180 M€ dans ses ouvrages

portuaires qu'il est urgent de maintenir en état opérationnel pour que la Bretagne conforte ses atouts maritimes et logistiques.

Transitions et décarbonation toujours en toile de fond

Au-delà de ses principales responsabilités (formation, économie et mobilités), la Région intervient dans l'environnement, la cohésion territoriale, la culture, le sport et les langues de Bretagne. Des compétences partagées qu'elle considère essentielles car porteuses de valeurs et constitutives de l'identité bretonne, tout comme le tourisme et le patrimoine.

Pour construire la Bretagne de demain, l'ensemble des actions de la Région doit concourir aux transitions et à la décarbonation de notre société. Sa politique environnementale est donc nécessairement transversale. Un budget propre de 40,3 M€ lui est aussi dédié pour financer des actions incitatives ou pilotes liées à la biodiversité, l'eau, les déchets, les énergies nouvelles. Dans ces domaines, la Région remplit un rôle de planificateur et d'animateur afin d'anticiper et inventer de nouveaux modèles et solutions.

Bien vivre en Bretagne, dans tous les territoires

La solidarité territoriale (71,6 M€) reste une autre priorité transverse, notamment à travers le programme Bien vivre en Bretagne. L'enjeu est d'accompagner les élus locaux dans leurs projets, de logement par exemple, selon leurs capacités et spécificités, via un système de péréquation. Dans le même temps, la Région continue de financer le déploiement du réseau public de fibre optique qui couvrira toute la Bretagne en 2026.

Côté sport, tourisme, culture et langues de Bretagne, l'effort est confirmé avec des crédits en hausse (84 M€) malgré les contraintes budgétaires. À ce titre, la Bretagne caracole en tête des Régions qui investissent le plus dans ces domaines immatériels, indispensables à la cohésion bretonne.

Un budget de
près de 2 milliards d'€
soit 600 €/habitant
1^{er} investisseur public
en Bretagne

Face à une situation financière de plus en plus contrainte

La Région, prête à expérimenter de nouveaux modèles de gestion

Si la Région nourrit un programme d'investissement pluriannuel ambitieux, elle n'a pas d'autre choix que de le faire dans un cadre budgétaire contraint. Sans nouveau levier fiscal, la dynamique toujours faible de ses recettes appelle une maîtrise rigoureuse des dépenses au quotidien mais aussi et surtout un recours accru à l'emprunt. Face aux murs d'investissement qui s'annoncent, notamment sur le front des mobilités, la Bretagne dénonce de nouveau le système de décentralisation français et demande à l'État d'ajuster le panier de recettes mobilisables par les Régions, comme il l'a concédé jusqu'ici à la seule Ile-de-France. Parallèlement, la collectivité se mobilise auprès de ses partenaires publics et privés en leur proposant d'expérimenter de nouveaux modèles de gestion ou de solidarités territoriales comme elle l'a déjà fait avec *BrestPort* et comme elle le fera bientôt avec le syndicat mixte *Bretagne Mobilités*.

Des capacités à décentraliser et à faire autrement

La Région a bâti avec les élus locaux bretons des relations de travail, notamment à travers la CTAP (Conférence territoriale d'action publique). Il en est de même avec les acteurs socio-économiques, via un dialogue permanent avec le CESER, la Conférence sociale, le Conseil culturel de Bretagne (CCB), ainsi qu'avec toutes les conférences régionales thématiques. Aujourd'hui, la volonté du Président de Région est de maintenir cette cohésion sociale, chère aux Bretons, en recherchant de nouvelles complémentarités, en inventant, pourquoi pas, des modèles associant acteurs publics et privés. L'exemple de la société *BrestPort* pourrait être repris dans d'autres domaines d'intervention. Quant au projet de syndicat mixte des transports *Bretagne mobilités*, il va permettre d'expérimenter une nouvelle forme de solidarité territoriale afin de renforcer l'offre de transport public et la coopération entre les réseaux existants.

En parallèle, la Région revendique une fois de plus auprès de l'État le droit à l'expérimentation, aux différenciations pour franchir, en France, une nouvelle étape de la décentralisation. Le Président de la République s'y était engagé dans son discours de Quimper, fin 2018, et l'a évoquée à nouveau lors de ses vœux aux Français. Faute d'avancées, il est certain que les années à venir précipiteront les collectivités dans des situations financières particulièrement tendues, notamment, pour la Région, sur le champ des mobilités.

Un budget vert pour évaluer l'impact des transitions

De toute la France, des collectivités sollicitent la Bretagne pour suivre son exemple : depuis 3 ans, la Région s'appuie sur un budget vert visant à passer au crible ses politiques et à mesurer leurs impacts sur l'environnement. Cette évaluation fine des dépenses dédiées aux transitions permet d'identifier des pistes d'amélioration pour une action plus durable. D'année en année, la Région élargit le périmètre de son analyse. Parmi les actions jugées très favorables, le soutien au bio, la rénovation énergétique des lycées, la production d'énergies propres, les mobilités douces...

Une attention constante donnée à la jeunesse bretonne

Parce qu'ils sont l'avenir de la Bretagne, les jeunes mobilisent toute l'attention de la Région et ce, dans ses différents domaines d'action. Tarifs jeunes dans les transports *BreizhGo*, équipement des élèves entrant en CAP ou Bac pro, soutien aux Points Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ), financement du permis de conduire pour les moins de 30 ans en formation professionnelle, budget participatif autour du climat, renouvellement du Conseil régional des jeunes en 2024 ou encore soutien d'une équipe e-sport aux couleurs de la Bretagne... L'enjeu est d'accompagner les jeunes dans leur parcours de vie afin qu'ils deviennent des citoyens responsables et épanouis.

Investissements portuaires : le grand bond

Propriétaire de 21 ports, la Région a la responsabilité d'entretenir et de moderniser leurs infrastructures. Elle s'en acquitte avec la volonté d'améliorer la performance environnementale des activités : commerce, réparation navale, pêche, plaisance ou desserte des îles. Les investissements programmés cette année (180 M€) visent tout autant à pérenniser ce patrimoine qu'à développer les trafics.

Les principaux ports de commerce contribuent pleinement à l'économie bretonne et à l'émergence de filières d'avenir : transport vélique, course au large, énergies marines... Dans les ports de pêche, la Région est propriétaire de 6 halles à marée et, dans d'autres, polyvalents, elle garantit la qualité des services aux usagers et la continuité territoriale avec les îles.

Adoptée fin 2023, la stratégie régionale portuaire se déploie en 2024 sous la forme de plans d'actions pour chacun des ports : modernisation des formes de radoub et d'outillage, sécurisation et maçonnerie sur les quais...

À Brest, la consolidation du polder se poursuit avec une livraison du terminal EMR prévue en 2027. Côté gare maritime, le projet entrera en études, en vue de démarrer les travaux en 2026. À Saint-Malo, le vaste programme de reconstruction du terminal ferry du Naye se précise avec, en perspective, l'obtention du permis de construire, pour une 1^{re} phase de chantier sur 2025-2027.

La Région poursuivra enfin ses actions en matière de transition énergétique : installation à Vannes d'une station de distribution hydrogène pour les navires desservant l'île d'Arz, pose de panneaux photovoltaïques, projets houlomoteurs...

Le budget en chiffres

Le montant du budget primitif 2024

1 928

millions d'euros



42 %

La part consacrée aux
investissements



La Région engagée dans
une démarche de budgétisation
environnementale

pour la troisième année
consécutive

L'évolution du budget

entre 2023 et 2024

+ 3,6 %

millions d'euros



58 %

La part consacrée aux
interventions
en fonctionnement



Les effectifs

de la Région
au 1^{er} janvier 2024

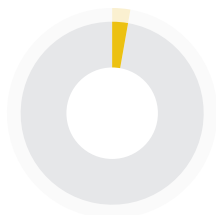
4 197

La dette de la Région

au 1^{er} janvier 2024

1 456

millions d'euros



2,9 %

de frais de structure

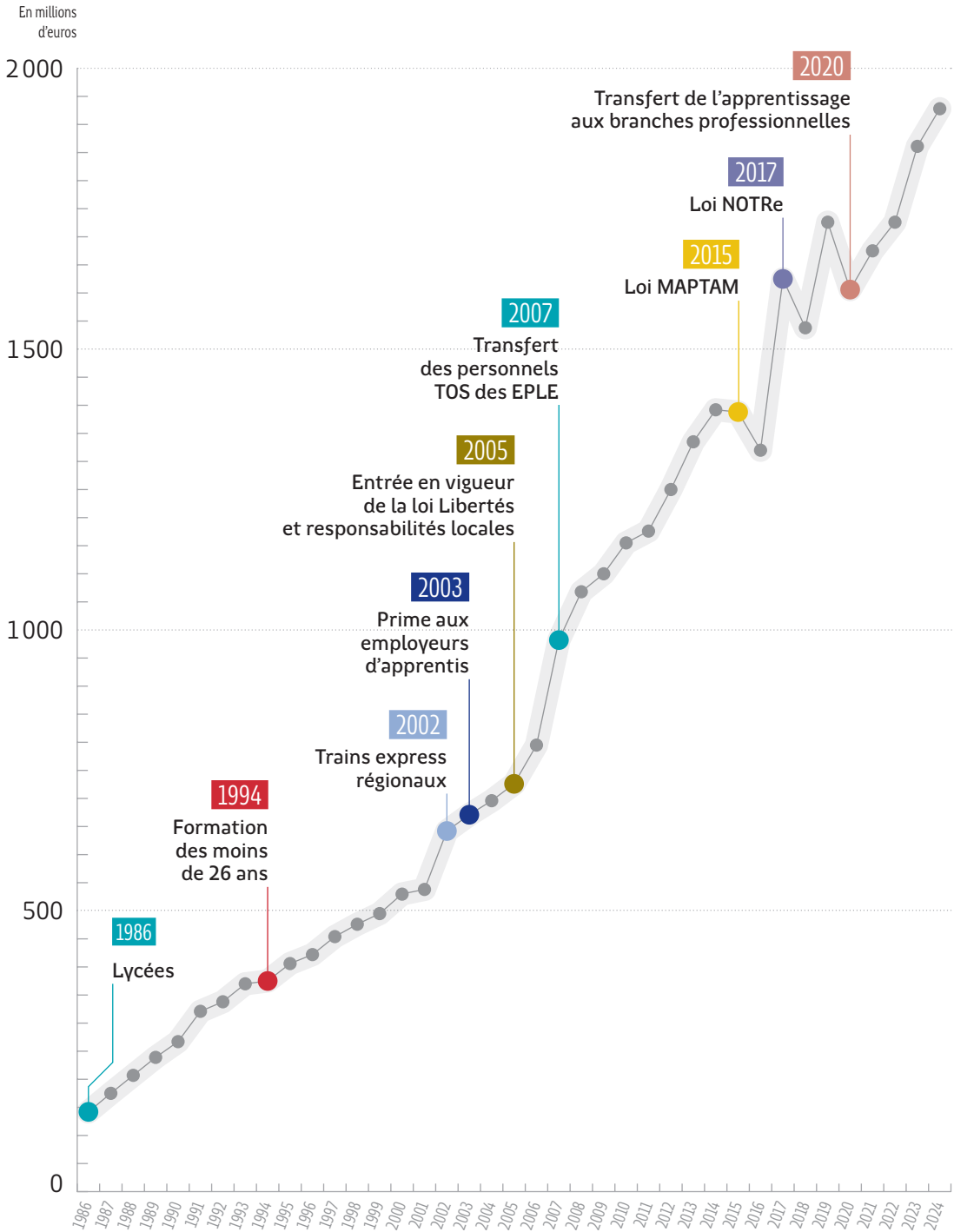


Le montant
des rémunérations
et indemnités

207

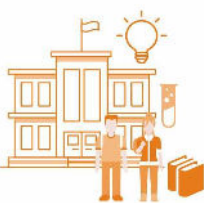
millions d'euros

L'évolution des compétences transférées



Bien vivre partout en Bretagne

Vie lycéenne et étudiante: accueillir et former chacun le mieux possible



Construire l'avenir de la Bretagne, c'est développer les compétences de chacun, à commencer par les lycéens dont la Région est en grande partie responsable. Propriétaire des **116 lycées publics**, elle accompagne aussi les lycées privés dans leurs projets et leur fonctionnement. L'entretien et la modernisation des bâtiments lui appartenant figurent au rang de ses priorités pour offrir aux jeunes des conditions de travail optimales (**1 ordinateur pour 3 élèves, à ce jour**). L'accueil au lycée, ce sont aussi des internats en bon état et, au self, des repas cuisinés maison, à base de produits locaux et de qualité.

Avec un effectif total de **140 000 élèves**, tous dispositifs confondus, la démographie lycéenne s'est stabilisée en Bretagne ces 5 dernières années. Dans l'enseignement public, la Région prévoit, en 2024, d'investir à nouveau **110 M€ dans les projets immobiliers** des établissements. Parallèlement, **d'importants chantiers de reconstruction seront livrés en 2024** : le service **restauration** du lycée Bertrand-d'Argentré à **Vitré**, et l'**internat** Jean-Guéhenno à **Vannes**. S'adaptant aux besoins pédagogiques, les rénovations des **ateliers** des lycées Tristan-Corbière à **Morlaix** et Freyssinet à **Saint-Brieuc** (1^{re} phase) s'achèvent.

La Région ne relâche en rien ses efforts mais son action sera percutée, cette année encore, par **l'inflation et le coût des matériaux (+30 M€)** avec des répercussions sur l'avancée de certaines opérations.

Un nouveau Schéma Directeur Immobilier (SDI), en préparation, prendra pleinement en compte, à partir de 2025, les **transitions écologiques** et leurs incidences sur la façon de construire et la vie des jeunes.

Sobriété, bien-manger et lutte contre le gaspillage

Les lycées publics et leurs équipes ont beaucoup souffert ces deux dernières années de **l'envolée des coûts de l'énergie et des denrées alimentaires**. En charge du fonctionnement des établissements, la Région a revu à la hausse leurs dotations annuelles, ce qui leur permettra de rééquilibrer leurs budgets.

Après avoir instauré, en 2023, des tarifs sociaux communs à tous les lycées pour la restauration et l'hébergement, la Région poursuit ses efforts en faveur du **bien-manger au self, conformément à la loi Egalim**. En cuisine, elles accompagne ses équipes pour aller plus loin dans leurs achats de denrées locales et de qualité. Et les résultats sont là : en janvier, **19,7% de bio et 31,4% de produits sous labels dans les assiettes !** Autre défi à relever : la lutte anti-gaspi et la **suppression du plastique** à la cantine.

Focus sur l'enseignement agricole et professionnel

Cette année, **les lycées agricoles**, publics comme privés, **ont stabilisé leurs effectifs** (15 000 élèves).

Ce signal fort conforte la Région dans sa volonté de **promouvoir l'enseignement agricole et l'installation des jeunes**. Un plan d'actions, voté fin 2023, sera mis en œuvre avec les **10 lycées publics concernés**, pour rendre plus attractives les formations et susciter des vocations, à même d'assurer la relève !

Budget participatif : tester l'exercice de la démocratie

La Région expérimente au cours de cette année scolaire la mise en place d'un budget participatif au sein de **9 établissements volontaires**. Autour du climat, première thématique large et d'actualité, **les lycéens ont déposé fin 2023 les projets qui seront soumis au vote de leurs camarades au printemps prochain**. Les lauréats bénéficieront ensuite de financements de la Région (20 000 € maximum par lycée) pour passer à l'action, l'idée étant qu'ils s'engagent et se responsabilisent.

Parallèlement, les équipes éducatives continueront de faire appel aux dispositifs **Karta** (projets citoyens) et **Qualycée** (démarche qualité dans les ateliers), très appréciés des jeunes et de leurs enseignants.

À l'étude, par ailleurs, la refonte des **aides à la mobilité lycéenne à l'étranger** avec l'idée d'améliorer leur financement, notamment via des fonds européens.

Enfin, une expérimentation de **compagnonnage entre lycées et structures culturelles** sera mise en place avec pour objectif **l'accès de tous à la culture**.

Vie étudiante : rénover le bâti, améliorer le quotidien

La Région investit massivement, via le Contrat de plan avec l'État, dans la **modernisation de l'appareil universitaire breton (80 M€ d'ici 2027 sur un total de 400 M€)**. Ce programme permettra d'accélérer la **rénovation énergétique** des bâtiments des universités et grandes écoles, d'améliorer aussi les **conditions de vie** de leurs occupants (logements, resto U...).

Au cours de cette année 2024, la Région lancera un dispositif pour encourager les étudiants à **s'engager dans des projets sociaux et environnementaux**. Elle soutiendra également les initiatives de ses partenaires publics en faveur de la **santé mentale** et de **l'accès aux droits** des jeunes.

Bien vivre partout en Bretagne

Formation & orientation : les deux piliers d'un emploi durable



Si le taux de chômage, en Bretagne, est l'un des plus faibles de France, il reste trop élevé et repart même à la hausse, notamment chez les jeunes. Alors que les besoins en recrutement sont toujours conséquents dans certains secteurs, la Région mobilise ses compétences en matière d'orientation et d'information pour renforcer l'attractivité de métiers méconnus et pour faciliter aussi l'accès des femmes à l'emploi, quand elles en restent encore trop éloignées. Comme elle sait le faire, la collectivité ne manquera pas non plus d'expérimenter.

En l'espace d'un an, la demande d'emploi des jeunes de moins de 25 ans a augmenté de 5,2%, selon un recensement réalisé fin 2023. Face à ce constat, il est impératif pour la Région de poursuivre ses actions en faveur des publics éloignés du monde du travail en proposant des parcours de formation adaptés et impliquant les employeurs.

Former et favoriser le retour à l'emploi

Alors que le **Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC)** sera bientôt renouvelé avec l'État pour la période 2024-2027, **125 M€ seront investis dès cette année en direction des publics les plus éloignés de l'emploi**, via des parcours professionnalisants.

L'accompagnement de ces personnes demeure une priorité pour la Région, qui a renouvelé en 2023 ses gammes de formation **PRÉPA** et **QUALIF Emploi**.

Les **prestations PRÉPA** proposent une offre de **formation de proximité, personnalisée et sécurisée**, permettant l'**accès à la qualification et à l'emploi** pour des personnes en recherche d'emploi ou en reconversion. Cette année, **6 900 parcours** sont prévus sur **PRÉPA Projet et PRÉPA Avenir** et **8 400 parcours sur PRÉPA Clés** pour un budget de **24,16 M€**.

Les formations de la gamme **QUALIF Emploi** s'adressent, elles, aux **personnes en recherche d'emploi pour les conduire vers des secteurs qui recrutent en Bretagne**. Elles proposent des **parcours individualisés**, adaptés au besoin de chaque stagiaire, modulables et souples s'agissant des entrées en formation, de la reconnaissance des compétences, évaluées et attestées, pour faciliter les suites de parcours. **8 000 parcours seront ouverts en 2024**, avec des approches pédagogiques innovantes qui visent l'**acquisition de nouvelles compétences répondant aux enjeux des transitions** (photovoltaïque, valorisation des déchets, sensibilisation aux matériaux bio-sourcés, maintenance de parcs éoliens...).

Accompagner les stagiaires dans leurs mobilités

En complément, la Région continue de proposer aux bénéficiaires potentiels des dispositifs facilitant leur accès à ces parcours : une **aide financière mensuelle à la formation revalorisée en 2024** et une **aide aux mobilités (1 500 € mobilisables par stagiaire de moins de 30 ans pour le passage du permis de conduire)**.

Conforter l'approche axée sur les compétences

Engagée en 2022, le déploiement d'une approche centrée sur les compétences, se poursuit en 2024 par la **généralisation à l'ensemble des secteurs professionnels d'un outil d'analyse du besoin en compétences expérimenté en 2023 dans l'industrie**, afin d'adapter l'offre de formation, informer sur les qualités recherchées et mettre en place des réponses coordonnées.

Élaborer la carte des formations via une nouvelle méthode

C'est à la Région que revient chaque année la responsabilité de définir la carte des formations professionnelles en Bretagne (ouvertures/fermetures, ajustements...). Une méthode nouvelle sera mise en place en 2024 afin de **proposer une offre de formation toujours plus en phase avec les enjeux d'avenir**. Cette nouvelle approche avec une perspective à 3 ans vise à construire une "carte cible" correspondant aux

formations attendues à l'échelle des bassins d'emplois. Cette carte, après validation, servira de base à un appel à projets auprès des établissements.

Bien s'orienter avec un service IDEO diversifié et étoffé

En 2024, l'offre de service IDEO va se renforcer au profit, notamment, des publics scolaires et de la communauté éducative. **Un nouveau format d'action de proximité à destination des collégiens, le carrefour IDEO**, sera expérimenté. La **plateforme de stages qui propose actuellement 1 400 places** évolue pour s'ouvrir, non plus seulement aux élèves de 3^e, mais aussi aux **nouvelles séquences d'observation des élèves de 2^e générale et technologique**.

Revoir la carte des formations sociales

La compétence de la Région en matière des formations sanitaires et sociales s'exerce au travers de **14 formations paramédicales et 13 formations sociales diplômantes, répartie sur une soixantaine de sites disposant de plus de 7 000 places**.

La campagne de renouvellement des autorisations des instituts de formations sociales donnera lieu à un arbitrage en 2024. La Région veille, en outre, à sécuriser les parcours en versant aux étudiants de ces écoles des **bourses d'études attribuées sur critères sociaux**, alignées sur celles du CROUS. À la rentrée 2024, une **"aide sociale" sera par ailleurs expérimentée à l'attention des apprenants**.

223 M€ en 2024

27 000 places de formation

PRÉPA :

15 300 bénéficiaires

QUALIF Emploi

8 000 bénéficiaires

Plus d'emploi, moins de carbone

Économie : accélérer les transitions, innover et assurer la souveraineté



La Région Bretagne prépare l'avenir en soutenant les entreprises bretonnes, leur développement et leurs projets innovants. L'ensemble de ces actions mobilise plus de 223 M€, incluant l'agriculture et la pêche. C'est le 3^e poste du budget après les lycées et les mobilités. Dans la droite ligne de la Stratégie régionale des transitions économiques et sociales (SRTES) adoptée en 2023, la collectivité recentre son effort sur les enjeux de souveraineté et de réindustrialisation.

Brexit, Covid, guerre en Ukraine, inflation... La Bretagne n'échappe pas aux **soubresauts de l'économie mondiale**. Même si la plupart des voyants restent au vert (taux de chômage parmi les plus faibles de France, forte attractivité), les carnets de commande et la trésorerie de nombre d'entreprises restent fragiles, ce qui peut laisser craindre une année 2024 difficile dans certains secteurs. Le **bâtiment** est affecté par la hausse des taux d'intérêt et le ralentissement de la construction. L'industrie **automobile** doit s'adapter à la montée en puissance des véhicules électriques. L'**agroalimentaire**, enfin, est confronté à une crise structurelle et à des difficultés conjoncturelles.

Intégrer l'enjeu du climat dans les dispositifs d'aide

Ce contexte conforte la Région dans ses choix politiques : **accélérer les transitions, soutenir l'économie productive au service de la souveraineté** nationale et européenne, **accompagner la performance des entreprises, quelle que soit leur taille**, et adopter des **modèles de développement durables**.

En matière de **recherche**, la Bretagne accentue son soutien aux secteurs-clé : **cyber, santé, alimentation et énergie**.

Quant aux **enjeux climatiques**, ils sont de plus en plus systématiquement intégrés dans les dispositifs d'aide à la création d'entreprise, à l'innovation, ou à **l'économie circulaire**.

En 2024, la Région poursuit par ailleurs ses efforts en matière de **relocalisation d'activités**, notamment dans le secteur de **l'emballage**.

Pour répondre aux besoins des entreprises, la Région se dit prête à prendre des **participations**, via des fonds d'investissements ou en direct. L'objectif est double : **accompagner la croissance de « pépites » bretonnes** ou soutenir des entreprises qui traversent une mauvaise passe, alors que leurs fondamentaux sont bons. Un levier activé, par exemple, pour soutenir le groupe d'Aucy il y a 4 ans.

Breizh Achats, nouvelle centrale d'achats régionale

La Région, résolument engagée en faveur du bien-manger dans les lycées, a souhaité aller plus loin en créant, en partenariat avec les 4 départements, une centrale d'achats (50/50) qui puisse approvisionner en produits locaux de qualité les collèges et lycées publics bretons.

Breizh Achats montera en puissance courant 2024 et se substituera progressivement aux groupements de commandes qui existaient jusqu'ici. Le nouvel outil, plus efficace, offrira un service de qualité tout en facilitant l'accès des producteurs locaux aux marchés concernés.

Secteur par secteur, les priorités de 2024

Le numérique et la cyber-sécurité :

- > réemploi et meilleure gestion du cycle de vie des matériels informatiques, notamment ceux des lycées, avec pour objectif de réduire de 24 % les émissions de gaz à effet de serre dans ce secteur d'ici 2030 ;
- > poursuite du déploiement de *mon-compte.bzh*, plateforme d'accès aux services publics (75 000 comptes à ce jour) ;
- > lancement du Campus cyber régional (formation, recherche, innovation).

L'innovation :

- > la Région se donne pour objectif que la moitié des entreprises (TPE et PME) aidées par les dispositifs INNO, soient **vertueuses du point de vue écologique** et engagées dans **l'économie circulaire**.

Le PASS Commerce et artisanat (640 entreprises aidées sur le 1^{er} semestre 2023 pour plus d'1 M€) :

- > recentrage des aides afin de contribuer davantage à la revitalisation des centres bourgs ;
- > soutien accru aux commerces souhaitant réduire leur impact environnemental et accélérer leur digitalisation.

Le PASS Transition :

- > lancé en octobre dernier, il est destiné aux **entreprises de moins de 50 salariés** qui investissent, par exemple, pour installer des panneaux photovoltaïques ou recycler l'eau.

Plus d'emploi, moins de carbone

Agriculture et pêche : répondre aux crises et préparer l'avenir



Alors que les mobilisations se sont succédé ces derniers mois, en Bretagne comme ailleurs, l'agriculture et la pêche restent, plus que jamais, au centre des préoccupations. La Région, si elle ne dispose pas des leviers d'actions principaux, mobilise ses compétences et son budget au service de l'avenir de ces deux secteurs-clés de l'économie bretonne, piliers de la souveraineté de notre pays et de notre continent.

Aide à l'installation, recherche scientifique, formation, soutien à l'investissement et aux transitions : ce sont près de **30 M€**, hors gestion des fonds européens, qui sont dédiés à l'agriculture.

L'installation des jeunes agriculteurs et la transmission des exploitations reste une priorité de la Région en 2024, avec la déclinaison opérationnelle de la stratégie votée en décembre 2023. Aides financières (dotation jeune agriculteur), prêts favorables (Brit agricole), réserve foncière, points d'accueil territoriaux, diagnostic de transmission... Sous l'impulsion du Vice-président Arnaud Lécuyer, la collectivité continuera de proposer des solutions à la crise du **renouvellement des générations, l'objectif étant d'aider 1 000 installations par an, en 2028.**

Le nouveau dispositif **Agri Invest** va se déployer en 2024, pour accompagner les transitions et la modernisation des exploitations agricoles. Son objectif est de permettre à l'agriculture bretonne de rester compétitive, tout en s'adaptant aux **enjeux de la transition agroécologique** : réduction de l'utilisation des intrants, production d'énergie, diminution des GES, amélioration des conditions de travail ou encore renforcement de l'autonomie alimentaire.

Pour bénéficier des soutiens aux investissements productifs, les agriculteurs s'engagent dans des nouveaux **Contrats de Transition AgroEcologique (CTAE)**. Cette démarche de progrès, articulée autour de trois engagements (**eau, carbone/climat et biodiversité**) permet de valoriser les engagements de la profession dans la transition agroécologique.

Tout pour l'arbre, la haie et le bocage

Le Plan arbre breton, voté en décembre dernier, s'appliquera aussi cette année avec le 3^e volet du programme **Breizh Forêt Bois**, de même que le nouveau dispositif **Breizh Bocage**, renforçant la place de la Bretagne comme région en pointe sur le développement de l'arbre, signataire en 2023 de la charte de la Haie.

2024 verra aussi la mise en œuvre du **plan d'attractivité des lycées publics agricoles** pour préparer au mieux les futurs exploitants aux enjeux de demain, en modernisant notamment leurs lieux de formation.

Enfin, lors de cette session de février, la Région réaffirmera son soutien à la filière bio, via l'adoption d'un **Plan Bio breton**, pour la période **2024-2027**.

Préparer la pêche bretonne aux enjeux de demain

En incluant la gestion du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA), le budget régional dédié à ce secteur atteint 25 M€ (13,1 M€ de fonds propres). À la suite du transfert de gouvernance de la partie « innovation » du FEAMPA aux Régions, la Bretagne pilote, gère et anime deux guichets : le guichet régional (5,76 M€ sur la période) et le guichet national (14,15 M€).

Des **appels à projets et appels à manifestation d'intérêt** en découlent. Les premiers, lancés en 2023, poursuivent quatre objectifs :

- renforcer les activités de pêche durables,
- contribuer à la protection et à la restauration des écosystèmes aquatiques en limitant l'impact des engins de pêche,
- promouvoir les activités aquacoles durables,
- soutenir la commercialisation-transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture.

Globalement, la Région apporte **un soutien spécifique à chacune des filières halieutiques** (pêche, aquaculture, criées et ports de pêche, mareyage, transformation...) tout en développant des actions relevant d'une politique maritime intégrée (éducation à la mer, sécurité maritime...).

La Bretagne, première région française pour la pêche, anticipe sur l'avenir de la profession, sa transition énergétique, tant du côté des navires que des ports. La Région aide les jeunes à s'installer et à acheter du matériel, à l'instar de ce qui est fait pour l'agriculture.

Préparer les nouvelles générations qui feront vivre les territoires littoraux et contribueront à **la souveraineté alimentaire de la Bretagne, de la France et de l'Europe**, voici l'ambition qui guide l'action de la Région, transposée dans une **feuille de route stratégique** proposée au vote des élus lors de cette session.

Bien vivre partout en Bretagne

Environnement : accélérer la transition écologique et climatique



Si son engagement environnemental, transverse, irrigue l'ensemble de son action, la Région mène aussi une politique dédiée en tant que chef de file régional dans les domaines de la biodiversité, de l'eau, des déchets, des énergies et du climat. En 2024, la collectivité continue d'assumer son rôle de planification et d'accompagnement des territoires via l'animation des réseaux, le lancement d'appels à projets, et le financement d'initiatives-pilotes dont l'objectif est d'inventer de nouveaux modèles ou solutions.

Perte de biodiversité, tensions sur les ressources, augmentation des risques environnementaux sont des réalités de plus en plus perceptibles. L'ampleur des défis à relever appelle une large mobilisation des acteurs publics, chacun devant prendre ses responsabilités. À son échelle, la Région prend toute sa part dans la lutte contre le changement climatique et dans la nécessaire adaptation à ce bouleversement qui s'accélère, au côté des autres collectivités, mais aussi en tant que Région responsable, dans ses actions et son fonctionnement.

Concilier les usages et économiser l'eau

Concernant la ressource en eau, la Région renforce son accompagnement et son action sur la conciliation des usages, en déclinaison du **plan breton de résilience pour l'eau** élaboré sous son impulsion en 2023, avec tous les acteurs. Dans ce cadre, elle relance cette année **une campagne de sensibilisation aux économies d'eau**, initie un **observatoire de l'état des prélèvements sur la ressource** à l'échelle territoriale et approfondit la **construction d'un dispositif d'alerte de type "EcoWatt" de l'eau**. Il est en effet essentiel d'ancrer la culture du risque de manque d'eau en Bretagne. La Région continue par ailleurs d'**accompagner les acteurs locaux pour les aider à atteindre le bon état écologique de leurs masses d'eau**, enjeu primordial dans un contexte de raréfaction de la ressource.

Préserver la biodiversité et les paysages

Au côté de l'État, la Région décline en Bretagne la stratégie **Biodiversité 2030** en mobilisant tous les acteurs de la Conférence bretonne de la biodiversité. Elle présidera aussi à la **création de 3 nouvelles réserves naturelles** et du **Parc naturel régional "Vallée de la Rance-Côte d'émeraude"**. Elle accompagne par ailleurs les **21 sites Natura 2000** dont elle a la charge et continue de soutenir les **séjours-nature 3 500 jeunes**, via le **Pass classe nature**.

Energies : vers un mix énergétique décarboné

Alors que la Bretagne ne produit que 19% de l'énergie qu'elle consomme, 60% de sa consommation est encore d'origine fossile. Face à ce constat, la Région défend un mix énergétique qui permettra de **réduire les émissions de GES et de gagner en autonomie**.

En 2024, la Région aura à cœur de poursuivre l'effort, de sobriété énergétique déployé l'hiver dernier. Avant que le **Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (SARE)** n'évolue en 2025, la Région continue de financer le **réseau des 110 conseillers** qui interviennent auprès des ménages sur tout le territoire. En Bretagne, l'habitat représente encore 30% des consommations d'énergie.

Les **matériaux biosourcés**, très performants en termes d'isolation thermique, été comme hiver, ont convaincu la Région. Elle soutient les acteurs de cette filière (Fédération des biosourcés, Batylab) et intègre ces produits dans ses propres achats.

Si le **bois et l'éolien terrestre** fournissent 50 % de la production énergétique bretonne, le **solaire** double chaque année son rythme d'installation. La Région prend part à cet essor : **installation de panneaux photovoltaïques sur son patrimoine**, soutien à la filière, participation à la feuille de route HEOL Breizh. La collectivité mise aussi sur les réseaux de chaleur, au côté de la filière Bois Energie et des SPL locales qui lui permettent de raccorder les lycées aux réseaux urbains. Elle reste aussi mobilisée sur le déploiement des réseaux intelligents (programme SMILE) et de l'hydrogène renouvelable.

Enfin, 2024 sera l'année de **l'éolien en mer** avec la mise en route du parc Ailes Marines au large de Saint-Brieuc et l'annonce du consortium lauréat de l'AO5 en vue de la future ferme offshore de Bretagne sud.

Transformer les déchets en ressources

Les Bretons jettent encore **696 kg de déchets ménagers par an**, une quantité qu'il va falloir réduire drastiquement d'ici 2030 et, dès cette année, pour les **biodéchets**. Sur ce point, la Région va relancer une campagne de communication incitant les Bretons à faire plus et mieux. Parallèlement, **83% des déchets étant issus des entreprises**, celles-ci doivent être accompagnées vers une économie, non plus linéaire, mais circulaire. La Région y veillera (aides directes, formation, mise en réseau...). Enfin, les déchets se transformant en ressources, la Région appuie la **rénovation des déchèteries**, appelées à devenir des **espaces de réemploi**.

Transitions et climat : 40,3 M€

Gestion de l'eau : 6 M€

Biodiversité : 5,3 M€

Énergies & ressources : 29 M€

Bien vivre en Bretagne

Mobilités : augmenter l'offre de services et accélérer la décarbonation



Avec le TER BreizhGo, la Bretagne dispose du 1^{er} réseau régional de transport en France en termes de qualité de service et de performance. Avec une fréquentation en hausse constante, ce réseau se doit de se réinventer tous les jours afin de répondre aux besoins des usagers et à la nécessité de décarboner les mobilités et permettre à celles et ceux qui le peuvent d'abandonner leur deuxième voiture. Pour ce faire, la Région investit massivement et expérimente pour dégager de nouvelles sources de financement qui puissent garantir ce service public de proximité.

L'avenir de la Bretagne en matière de transports constitue l'une des priorités de la Région. Elle y consacre cette année **22% de son budget**. Cette contribution ne cesse de croître à mesure qu'augmentent les besoins en mobilités, affectés par le **double effet du défi climatique et des enjeux d'équité sociale**. Après plusieurs années employées à harmoniser les politiques, redessiner les modèles et partager des stratégies, la Région mettra en œuvre les actions prévues au volet dédié du Contrat de plan État-Région (CPER) ainsi que celles découlant de ses stratégies adoptées en décembre dernier.

En cette période de tension budgétaire, la Région fait le choix de **maintenir des offres de transports scolaires, ferroviaires, interurbaines et maritimes performantes et adaptées** à la demande des citoyens, sans faire peser sur eux les surcoûts. Fixé à 120 € l'année, **l'abonnement scolaire n'a pas augmenté depuis 2018** alors que les autres tarifs BreizhGo connaissent des **augmentations moyennes inférieures à 3 %**. Il s'agit de permettre aux populations de choisir le transport public pour ses prix attractifs tout en diminuant la part carbone des déplacements du quotidien.

Toujours plus de TER et de TGV en Bretagne

Depuis la prise de compétence du transport régional en 2002, le TER a franchi de nombreuses étapes pour devenir **l'épine dorsale des mobilités, quotidiennes ou occasionnelles, en Bretagne**. Développement des lignes de desserte fine du territoire, Bretagne à Grande Vitesse, suppression de passages à niveau, aménagement et accessibilité des gares, entretien du parc de matériel roulant... sont autant de défis que la Bretagne a relevés pour disposer du meilleur réseau ferroviaire et du **TER le plus fiable de France (96% de régularité en 2022)**. Forte de ce succès, la Région a renouvelé sa confiance à SNCF, à ses équipes, et tout particulièrement aux cheminots, en signant, en décembre, une **nouvelle convention TER jusqu'en 2033**, fixant des développements d'offres importants sur tout le territoire.

La Région a en effet construit **une stratégie claire et ambitieuse jusqu'en 2040 pour la Bretagne toute entière : +20% de TER en 2030, + 50% de TER en 2035, +100% de TER en 2040.**

Mobilités : 420 M€

Réseau BreizhGo :
70 millions de voyages en 2023
+ 24 trajets TER
depuis/vers Rennes en 2024

Plus de trains seront mis en service avant 2027 et cela commence dès 2024 !

La Bretagne, depuis la gare de Rennes, sera ainsi la première région en France à connaître à partir de la rentrée prochaine un développement d'offres TER permis par le déploiement du dispositif **2 trains sur une même voie**, première étape de ce renfort progressif. À partir de septembre, en lien avec SNCF Voyageurs, la Région proposera **24 circulations TER supplémentaires par jour, soit 120 circulations en plus par semaine**, en "flanc de pointes" (avant 7h, 9h-10h, 16h-17h, après 19h).

Des gares et des lignes modernisées

Ce "saut d'offre" s'appuie sur des **investissements majeurs dans les infrastructures** : études et travaux de désaturation de la gare de **Rennes**, renforcement des capacités de maintenance à **Quimper**, études de modernisation des **lignes Redon-Quimper**, études préliminaires sur les axes **Rennes-Brest et Rennes-Nantes**, dans le cadre du projet LNOBPL (Liaisons nouvelles Ouest Bretagne Pays-de-la-Loire).

Les ambitions portées par les nouvelles conventions TER et TGV ne se concrétiseront que si les infrastructures ferroviaires s'adaptent et se transforment, pour rendre possibles les développements prévus. Le **volet « mobilités » du CPER, signé avant l'été**, apportera une très forte contribution de l'État à l'effort d'investissement porté par la Région et les collectivités.

En 2024, la Région poursuit par ailleurs son soutien aux projets de **Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM)**, en particulier ceux de **Quimper et Vannes**, pour les travaux, et de **Brest et Vitré** pour les études.

La modernisation du réseau ferroviaire breton progresse également avec **l'achèvement des travaux de la ligne Dinan-Lamballe** dont la remise en service devrait être effective **cet été**. Les études préliminaires au renouvellement des lignes **Guingamp-Carhaix et Auray-Quiberon**, lancées en 2023, se termineront en 2024. Sur la ligne **Rennes-Châteaubriant**, des études de modernisation sont aussi en cours. L'étude précédant la rénovation de la ligne **Auray-Quiberon** et l'étude d'opportunité sur l'axe **Morlaix-Roscoff** seront finalisées, quant à elles, dans le courant de l'année.

Cap sur "Bretagne Mobilités"

Cette volonté de la Région de renforcer en Bretagne, l'offre de transports, notamment ferroviaire, se construit en synergie avec les collectivités bretonnes. Le protocole signé avec les 6 intercommunalités de Bretagne sud, de Quimper à Vannes, à propos du projet BreizhGo Express Sud et les discussions très avancées avec 10 intercommunalités de Bretagne Nord, de Lamballe à Brest, sont la parfaite illustration de cette manière repensée de travailler ensemble les mobilités à l'échelle des bassins de vie. Cette nouvelle donne, pour faire mieux et davantage, a ouvert la voie au projet "**Bretagne Mobilités**", outil au service de toutes les autorités organisatrices de transports.

Pour que les actions portées par chaque collectivité rencontrent les usages d'aujourd'hui et de demain, ce projet de syndicat mixte vise une **coopération renforcée qui consolidera les acquis bretons**, comme la carte KorriGo, et répondra aux enjeux de transition, tant à l'échelle régionale que locale.

La démarche de concertation des collectivités pour préparer la création de cette nouvelle gouvernance sera lancée le 23 février à Saint-Brieuc.

Le financement des mobilités demeure toutefois l'équation majeure à résoudre pour la Région et ses partenaires. La Bretagne se veut force de proposition en la matière, au niveau local et national.

Dans le même temps, la Région poursuit **son dialogue avec les EPCI** afin de mettre en place des **offres nouvelles**, adaptées aux besoins locaux, à l'image du renforcement important de cars interurbains en **Pays COB** ou des créations des lignes **Landerneau - Daoulas, Ploërmel - Vannes** et **Plélan-le-Grand - Redon**.

Cars : renouvellement de DSP en Côtes d'Armor et Morbihan et déploiement de KorriGo chez les scolaires

Les cars *BreizhGo* irriguent le territoire pour apporter un service de qualité aux populations. **Le renouvellement des délégations de service public pour le transport routier en Côtes d'Armor et en Morbihan se prépare en 2024** pour une mise en place des nouveaux contrats à la rentrée 2025.

La Région déploie en outre **KorriGo auprès de 80 000 élèves empruntant les circuits scolaires depuis début janvier**. La carte des mobilités et des services, née il y a plus de 20 ans, **se diffusera progressivement dans les cars et les bateaux BreizhGo puis sur l'ensemble des services du transport régional**, mais aussi à toutes les autorités organisatrices de transport en Bretagne.

Une stratégie en faveur du fret en cours d'élaboration

Par ailleurs, la Région poursuit l'élaboration de sa stratégie de **développement du fret ferroviaire en Bretagne**, pour répondre aux enjeux de **décarbonation** de l'économie et aux contraintes accrues sur le transport de marchandises

Menées en 2023 avec les services de l'Etat, les études ont confirmé le potentiel de report modal de marchandises vers le transport ferroviaire. Pour accompagner ce retour au mode ferré, il faut massifier et mutualiser les flux de marchandises. Dans le cadre du CPER, seront engagées **deux opérations** : la **remise en état de lignes** de desserte fine du territoire **Auray-Saint-Gérand** et **Vitré-Gérard** et le **développement du chantier de transport combiné à Rennes**.

Le plan vélo finalisé en fin d'année

Mobilité active par excellence, le vélo est devenu une **alternative écologique largement plébiscitée**. Sa pratique est **ardemment encouragée par la Région** qui finalisera à l'automne 2024 le **schéma régional vélo**, ébauché en 2022.

Ce plan vélo a pour ambition de faire de la Bretagne un territoire de référence en la matière et du vélo, un mode de transport à part entière, connecté aux autres modes de déplacements collectifs ou partagés. La Région organise une **2^{nde} conférence bretonne du vélo en mai prochain** pour convenir de ce plan d'actions conforté et enrichi grâce aux apports des collectivités concernées.

Air : soutenir les aéroports dans leurs investissements

Propriétaire de **4 aéroports (Brest, Rennes, Dinard et Quimper)**, la Région accompagne les concessionnaires dans le financement des investissements **nécessaires à leur maintien en conditions opérationnelles et à leur décarbonation**.

En 2024, une série d'actions sera mise en œuvre dans le cadre de la **stratégie aéroportuaire régionale**, en cours d'élaboration. Cette feuille de route intégrera :

- une déclinaison opérationnelle des **modalités d'exploitation à venir des aéroports de Rennes et Dinard**,
- la définition de la **nouvelle vocation de l'aéroport de Quimper**,
- l'actualisation des plans de composition générale des **aéroports de Rennes, Dinard et Brest**.

Routes : 85 % de la RN 164 à 2x2 voies

La mise à 2x2 voies de la route de Bretagne centrale se poursuit avec la mise en service, cette année, de la section Est de **Merdrignac**. Repoussée à 2024, la livraison de ce nouveau tronçon de 5 km portera à **137 km** (soit 85% du total) la partie de l'axe routier aménagée en double voie.

Lancement de
Bretagne Mobilités
Aéroports : 6 M€

RN 164 :
85% en 2x2 voies

Bien vivre partout en Bretagne

Équilibre du territoire : au plus près des besoins des Bretonnes et Bretons



En Bretagne, l'aménagement du territoire traduit en actes les objectifs de la Breizh Cop, que ce soit sur le foncier, le programme « Bien vivre 2023—2025 » ou le lancement de la feuille de route sur l'habitat. Les 7 espaces territoriaux sont les relais de l'action régionale, en partenariat avec les collectivités locales et au plus près des besoins des habitants.

2024 sera marquée par la territorialisation du « Zéro artificialisation nette » (ZAN), une nouvelle dynamique en faveur du logement abordable et la poursuite du déploiement de la fibre, via le réseau Bretagne Très Haut Débit.

Améliorer l'offre de services en zone rurale et urbaine

Élaborées en 2023, les conventions « Bien vivre 2023 – 2025 » seront signées dès le début de cette année avec les intercommunalités bretonnes. Chaque partenaire s'engage à accélérer les **transitions**, s'adapter au **changement climatique**, améliorer l'offre de **logement** et l'accès aux **services de proximité**. La Région consacre **108 M€ sur 3 ans** à ce programme.

Pour apporter son aide aux **32 quartiers prioritaires « politique de ville »**, la Région va élaborer cette année un plan d'actions en faveur des mobilités, de la formation et de la culture.

Le « Zéro artificialisation nette » dans les territoires

Le ZAN est une obligation légale qui impose de **diviser par 2 la consommation foncière à l'échelle du territoire, d'ici 2031**. La Bretagne s'est appropriée rapidement le sujet, pour prendre le temps de la **concertation**.

Après ce travail mené au niveau régional l'année dernière, **il revient désormais aux territoires de Bretagne de répartir les enveloppes foncières disponibles à l'échelle des plans locaux d'urbanisme (PLU)**. Ce travail sera mené au niveau des **29 SCOT** (schémas de cohérence territoriale), regroupant plusieurs communes (*voir carte*). Pour que chacun dispose des bons outils d'analyse, la Région finance, en partenariat avec l'État, le MOS (Mode d'occupation des sols), un instrument d'observation du foncier qui permet aux collectivités locales de connaître la nature de l'occupation de chaque parcelle cadastrale.

Porter le foncier et répondre à la crise du logement

Malgré des compétences limitées en la matière, la Région prend toute sa part dans la structuration d'une politique du logement coordonnée à l'échelle de la Bretagne. En témoigne la feuille de route sur le sujet, adoptée en décembre dernier.

En 2024, la Région amorcera la **transformation en logements de bâtiments** lui appartenant à **Douarnenez** sur le site du lycée Jean-Marie-Le Bris.

Pour **porter des projets à long terme** et garantir une production de logements abordables, la collectivité lancera une étude sur la **création d'une structure foncière régionale**, avec la Banque des territoires et l'Établissement public foncier.

Enfin, un **appel à idées** sera lancé sur les **nouvelles formes urbaines** (habitats, commerces...).

Aménagement : 71,6 M€

Très Haut Débit : 26,7 M€

**« Bien vivre en Bretagne » :
108 M€ sur 3 ans**

**Jeunesse, égalité, vie
associative : 3,5 M€**

Dernière phase pour le déploiement de la fibre optique

Le projet, porté par le syndicat mixte Mégalis Bretagne, prévoit de couvrir tout le territoire et de **livrer 1,6 millions de prises à très haut débit d'ici fin 2026**. Nous sommes aujourd'hui à **mi-parcours**.

La 3^e et dernière phase de déploiement concerne les villes moyennes et communes rurales. Une étape pour laquelle la Région débloquera **26,7 M€ de crédits nouveaux** cette année (+ 96 M€ de reliquat).

Recul du trait de côte : la Région va aider les communes à s'adapter

Érosion, submersion, dégâts causés dans les ports et sur les sentiers côtiers sont les premiers effets de la montée des eaux. En Bretagne, ce risque menace aussi à moyen terme des habitations (**41 200 logements**), des bâtiments d'entreprises et des terres agricoles (106 000 km²).

À ce jour, **93 communes littorales bretonnes** se sont déclarées volontaires auprès de l'État pour adapter leurs politiques d'aménagement à l'érosion marine. Plusieurs solutions s'offrent à elles : se protéger, renaturer, relocaliser si besoin et, enfin, laisser faire la nature.

Un premier AMI, en lien avec l'État, a permis à **3 territoires** (Côte des Légendes, Auray Quiberon Terre-Atlantique et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération) de bâtir une stratégie locale de gestion du trait de côte.

L'idée de la Région est de créer un réseau des acteurs et territoires impactés, d'accompagner localement les solutions basées sur la nature et la relocalisation, et de solliciter aussi, sur ces sujets, des fonds FEDER.

Plus de Bretagne

Culture, langues, patrimoine, sport... : les garants de la cohésion sociale



Les langues, la culture et le sport sont des vecteurs de cohésion sociale. La Région s'engage pour maintenir cette vitalité et ce sens de l'engagement qui caractérisent la Bretagne. L'année 2024 se traduira par un effort budgétaire important en faveur du breton et du gallo. Côté vie culturelle, les aides de la collectivité seront davantage conditionnées à la prise en compte des transitions et de l'égalité femmes-hommes. S'agissant du tourisme, la politique régionale est claire : diffuser les effets positifs de ce secteur en bonne santé à tout le territoire, tout en veillant à ne pas subir les conséquences négatives d'une destination de plus en plus prisée.

Se réapproprier le breton et le gallo au quotidien

L'année 2024 sera marquée par le **début de la mise en œuvre du plan de réappropriation des langues de Bretagne**, adopté en décembre dernier. Un budget de **11,3 M€** y est consacré cette année.

Concernant le breton, la Région renforce ses politiques en faveur de **l'enseignement bilingue et immersif** : poursuite du soutien à la professionnalisation du réseau Diwan, convention avec le Comité académique de l'enseignement catholique, renforcement des aides à la formation des enseignants...

Autre priorité : la **formation des adultes**, avec la création d'un portail généraliste de formation, davantage de stages de breton pour les demandeurs d'emploi, des crédits en hausse pour la formation des professionnels de la petite enfance et de la médiation jeunesse.

En 2024, **la Région amplifiera ses aides pour que le breton soit plus présent dans la vie quotidienne.**

Un **portail internet** sera créé pour une meilleure visibilité des créations, la **production audiovisuelle** sera fortement développée, un nouveau dispositif aidera au **sous-titrage** des longs-métrages et une politique sera mise en place en faveur du **développement numérique** de la langue. Le théâtre et l'édition verront leurs soutiens augmenter, en particulier pour une meilleure diffusion.

Côté **gallo**, la Région a la volonté d'accompagner la conception, l'édition et la diffusion de **ressources pédagogiques** à destination des enseignants proposant un apprentissage de la langue gallèse. Un effort particulier permettra également de mieux structurer **la distribution et l'édition d'ouvrages** en gallo. Enfin, la campagne de **communication grand public** pour promouvoir la langue gallèse sera reconduite cette année.

Culture : des projets ancrés localement et dans le temps

2024 s'annonce comme **une année charnière** pour le secteur culturel. La Région continuera en effet de faire éclore son plan « **De la culture à la permaculture** » (2023 - 2028) et veiller à ce qu'il se traduise par des **projets viables économiquement**, qui contribuent à la **cohésion sociale et territoriale** partout en Bretagne.

Ceci dans un contexte d'inflation et de renouveau des pratiques. Le budget 2024 (**28,5 M€**) est marqué par **trois évolutions** majeures :

- Les artistes seront mieux soutenus **pour travailler dans la durée sur les territoires, rencontrer les habitants** et mener avec eux des projets d'**éducation artistique et culturelle (EAC)**, en réponse à la « surproduction » et à la « sous-diffusion » de spectacles.

- une nouvelle étape sera franchie dans la **transition** globale du secteur. La Région renforcera son soutien à l'accompagnement des acteurs culturels en matière d'**égalité femmes - hommes** et de prise en compte des **enjeux environnementaux**.

- les **droits culturels** et l'EAC seront également au cœur de **nouvelles conventions** que la Région signera avec des **intercommunalités** (abondement budgétaire de 100 000 €, en plus des 200 000 € initialement prévus).

Tourisme : vers une destination douce et durable

En 2024, Tourisme Bretagne vise deux clientèles principales, les **primo visiteurs** et les **familles**. La politique régionale met particulièrement à l'honneur les **itinérances douces** (vélo, randonnée, bateau) et **l'univers des îles**.

Parallèlement, la **feuille de route « nautisme »** entre en application pour réduire l'empreinte carbone du secteur et améliorer l'expérience de l'utilisateur (accueil, parcours...).

Sport : investissements en hausse à l'approche des JOP

En cette année de Jeux Olympiques et Paralympiques, **la Région se mobilise en faveur d'un sport durable**, tout en maintenant son **soutien à l'excellence sportive et à l'organisation de manifestations**, notamment dans le domaine de la **course au large**.

Avec un budget investissement en hausse, elle participe au **renouvellement d'un parc d'équipements vieillissants** avec, notamment une opération d'envergure : la **création d'une grande salle multisports à Quimper**.

Qualité de vie : 84 M€

Langues : 11,3 M€

Culture : 28,5 M€

Sport : 8,9 M€

Tourisme & patrimoine : 16,4 M€

Voies navigables : 19 M€



RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÈGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | [X](https://twitter.com/regionbretagne) twitter.com/regionbretagne | [f](https://facebook.com/regionbretagne.bzh) facebook.com/regionbretagne.bzh | [@](https://instagram.com/region.bretagne) [region.bretagne](https://instagram.com/region.bretagne)
www.bretagne.bzh